

Le Monde

« Dans la vigne, les chiffres donnent le tournis : à 1.1 millions d'euros, le prix moyen d'un hectare en Champagne a quadruplé depuis le début des années 1990, celui des grands crus de côtes-de-nuits et de côtes-de-Beaune (Bourgogne) a même septuplé.

A l'autre extrémité du spectre, un hectare de muscadet se négocie entre 8 000 et 15 000 euros. Sachant que le prix moyen d'un hectare de vigne en appellation d'origine protégée est de 140 600 euros en France, l'éventail des prix est gigantesque.

Pour exploiter soi-même un vignoble, un minimum d'une vingtaine d'hectares est nécessaire si l'on veut parvenir à dégager des revenus, selon **Michel Veyrier**, de l'agence **Vinea Transaction**.

L'une des principales motivations des acheteurs de vignes est le régime fiscal privilégié qui leur est accordé. A savoir : le propriétaire a droit à un abattement de 75% de la valeur de son bien jusqu'à 102 517 euros et de 50 % au-delà pour l'impôt de solidarité sur la fortune et la donation-succession, ainsi qu'à une petite réduction d'impôt sur le revenu de 18% dans la limite de 11 400 euros pour un couple, qui rentre dans le plafond des niches fiscales. »

Gilles LOCKHART